

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS

A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON: AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS: AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

43, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

Rhône et DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

EXÉCUTION DE RAVACHOL

L'Echo de Lyon a pris toutes ses mesures pour recevoir, dès la première heure, les détails les plus complets sur l'exécution de Ravachol, qui doit avoir lieu, ce matin, à Montbrison.

Le compte-rendu qui nous sera télégraphié par les soins d'un envoyé spécial paraîtra dans un supplément exceptionnel contenant le récit des crimes de Ravachol, le portrait et un long auto-graphe du célèbre anarchiste, dans lequel il expose toutes ses théories politiques.

Ce supplément sera mis en vente à Lyon, à 7 heures du matin, et il sera expédié à nos correspondants de province par les premiers trains.

AUJOURD HUI :

- Au Tonkin. Le clou de 1900. Le Procédé Wilson. Explosion du « Mont-Blanc ». Nouveaux détails. Le drame de la rue du Rocher. L'exécution de Ravachol.

PROPOS DU LUNDI

Comme ce Ravachol devient fastidieux! Voilà huit jours qu'il nous met littéralement sur les dents; et si, aujourd'hui dimanche nos reporters ont un peu de répit, cela va recommencer ce soir. Car enfin, selon l'expression consacrée « au moment où paraîtront ces lignes » ce déterminé coquin aura peut-être réglé son compte avec Deibler, — mais, décidément, je n'y crois plus à cette exécution qui, tous les jours, va être irrévocablement pour le lendemain. J'inclinerais plutôt à supposer comme Albert Millaud, du Figaro, que les anarchistes ont volé la guillotine et que voilà la raison pour laquelle Louisette est muette. De même que pour faire un civet il faut un lièvre, de même pour faire une exécution il faut un couperet, c'est évident!...

Je ne vous donne cependant cette explication que pour ce qu'elle vaut. Il se pourrait bien, au contraire, que Louisette fût toute prête à fonctionner; — mais vous n'ignorez pas que rien n'est singulier comme la joute d'un haut fonctionnaire administratif. Toutes ces allées et venues, ces marches et contre-marches, ces disparitions, soit du bureau, soit de son outil, soit de ses aides me font l'effet d'être concertées. Un machiavélique bureaucrate préside à ces en-avant-deux et à ces chassés-croisés. Il s'imagine peut-être qu'en faisant ainsi il déroute les anarchistes, et qu'il sauve la guillotine, Deibler, et la société d'un péril extrême!...

Il faut croire que le digne homme n'est jamais allé à Montbrison et qu'il ne connaît pas ce boyau de rue en pente où va être dressé l'échafaud et où vingt-cinq gendarmes tiendraient tête à cent mille révolutionnaires. C'est ce que nous racontaient, hier soir, tous nos confrères revenus dare dare de l'ex-chef lieu de la Loire, attendu que le Code Civil défend formellement d'exécuter aucune condamnation le dimanche. Ils ont donc une journée de congé et ils en ont radieusement profité pour fuir Montbrison, son calme et sa surveillance. Car il paraît que c'est là-bas un luxe de précautions, de mystère et de mé-

fiance qui rappelle Venise au plus beaux temps du Conseil des Dix, de la bouche de bronze et des inquisiteurs d'Etat. Je ne parle pas des sentinelles qui croisent la baïonnette dès qu'un caniche s'arrête dans une posture équivoque à cinquante mètres de la prison de Ravachol; mais il paraît que, même dans les rues, on ne peut plus, le soir, se promener paisiblement en devisant de tout et d'autre chose encore, comme faisait déjà, au bon vieux temps, le célèbre Pic de la Mirandole, sans être accosté par des défenseurs de la société à mine plus ou moins patibulaire qui vous regardent sous le nez et, tout à coup, reconnaissant des journalistes, esquissent leur plus gracieux sourire en s'écriant: — Ah! c'est vous!... circulez!... circulez!...

Et pendant que les reporters circulent à Montbrison, les secrétaires de rédaction passent la nuit à Lyon, attendant la dépêche, la fameuse dépêche qui n'arrive pas. Ceux-là aussi sont sur les dents, voilà huit jours bientôt qu'ils ne se sont pas couchés. Le télégraphe étant fermé à Montbrison depuis neuf heures du soir, il est impossible de savoir avant le matin si oui ou non on s'est peu ou prou coupé le cou dans la ville que Gondinet a rendue célèbre et que Ravachol achève d'illustrer. De sorte qu'après la nuit blanche, on voit, au jour naissant, ces messieurs se diriger d'un pas languissant à l'agence Havas où l'on attend les événements.

L'agence, elle aussi, est sur les dents, on ne s'y couche plus, on attend Ravachol avec fièvre pour, aussitôt, le lancer dans la circulation de la presse des deux mondes!... Et pendant ce temps-là, le télégraphiste attaché à l'agence continue placidement à jouer de son piano à dépeches et à recevoir des aunes et des aunes de bandes de papier bleu pleines de traits et de points mystérieux.

A chaque sonnerie on se précipite. — Est-ce Ravachol? — Non, ça vient de Paris!...

Et le ronron de l'appareil continue, pendant que le télégraphiste recommence à jouer de son piano, pendant que la bobine bleue se déroule par petits soubresauts — et pendant que les journalistes se demandent, anxieux: « Allons-nous nous coucher ou restons-nous encore un quart d'heure? »

Ajoutez que dans les imprimeries, typographes, clicheurs, machinistes, margeris, coupeurs, sont là qui attendent mélancoliquement et qui, eux aussi, ne connaissent plus les douceurs du sommeil; et vous jugerez si nous avons tous la féroce envie de voir ce redoutable bandit crier une dernière fois: Vive l'anarchie! pendant que Monsieur de Paris le mettra dans l'impossibilité physique de recommencer ses expériences sur les ermites, sur les bourgeois et sur les maisons à cinq étages.

Et puis, enfin, puisqu'on veut en finir, pourquoi ne pas en finir tout de suite? Pourquoi faire souffrir inutilement le condamné qui attend le couperet et auquel il serait plus humain de trancher la tête sans plus de cachemeres, de nuits blanches et de sueurs froides!

Voilà une semaine que cela devrait être fait. Les anarchistes n'auraient pas plus bougé qu'ils ne bougeront le jour problématique où M. Deibler se décidera enfin à opérer; — moins peut-être, attendu que plus cette attente dure, et plus des gaillards déterminés à tout ont le loisir de méditer et de mettre à exécution quelque mauvais coup. Mais, je le répète, là-bas, à Montbrison, avec

ce luxe de précautions vraiment surabondant, avec la topographie de l'emplacement où aura lieu le dernier acte du drame, il n'y a qu'à vouloir en finir pour que tout se termine sans incident — sans catastrophe surtout. Alors pour quoi tant attendre? PAUL BERTINAY.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 10 juillet.

LES CANAUX DÉRIVÉS DU RHONE. M. Develle, ministre de l'Agriculture, répondra, lundi, à une question que M. Granet, député des Bouches-du-Rhône, doit lui poser au sujet des canaux dérivés du Rhône. Le ministre fera connaître la décision du gouvernement de saisir le Sénat, dans la session d'automne, d'un projet de loi destiné à régler l'exécution des canaux dérivés du Rhône, dont l'établissement est déclaré d'utilité publique par un loi de 1879.

LE LIEUTENANT MIZON. La Société de géographie a reçu solennellement aujourd'hui le lieutenant de vaisseau Mizon.

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, assistait à cette réception. M. Mizon a fait le récit très intéressant de ses explorations. M. Jamais a fait un grand éloge du lieutenant Mizon, et il a annoncé la prochaine création d'une chaire de géographie coloniale à la Sorbonne.

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE. M. Floquet a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses aux professeurs et élèves de la Société pour l'Instruction élémentaire. Il a remis, au nom du ministre de l'Instruction publique, la décoration de la Légion d'honneur à M. Remoiville, ancien député, président d'honneur de la société.

AU SÉNÉGAL

St-Louis-du-Sénégal, 10 juillet. Le bruit court que Amar Saloum, ancien roi des Trarzas, aurait pillé des chalands sur le fleuve et tué un traitant de Saint-Louis.

INCIDENT A COGNAC

Cognac, 10 juillet. Le gouvernement devait se faire représenter par un de ses membres aux fêtes de l'inauguration de notre Hôtel de Ville. Hier soir, le conseil municipal, qui s'était réuni extraordinairement, a appris que le secrétaire général de la préfecture était chargé de représenter le gouvernement. Le conseil a immédiatement donné sa démission en masse. Une protestation adressée aux électeurs a été affichée et apposée ce matin sur les murs.

UN DUEL

Madrid, 10 juillet. Une rencontre au pistolet entre le maire de Madrid et un conseiller municipal a eu lieu aujourd'hui aux environs de Madrid. Deux balles ont été échangées sans résultat; l'incident est clos.

Nouvelles Militaires

Paris, 10 juillet. La promotion du 14 juillet n'avait à combler que peu de vacances; elle a l'avantage d'accorder l'avancement à des personnels militaires que leurs services et leurs aptitudes désignent pour les grades commandements.

L'ancien commandant de l'Ecole de Saumur, chargé, à la fin de ce mois, de faire manœuvrer les brigades de cavalerie des 17^e et 18^e corps, à Lannemezan, reçoit la troisième étoile. Le général Jacquemin est entouré des plus profondes sympathies dans la cavalerie. On n'a pas oublié la façon très appréciée dont il a conduit la 2^e direction pendant le ministère du général Campenon.

Le général Jacquemin est né à Saumur le 10 mai 1834, et il est sorti de Saint-Cyr en 1853. La seconde place de divisionnaire est attribuée à un futur commandant de corps d'armée, M. le général de Garnier des Garets, que les bataillons de chasseurs alpins s'enorgueillissent d'avoir eu

à leur tête. Le brillant commandant de la 57^e brigade et de la subdivision de Nice, est né à Trévoux, le 11 février 1838, et il est sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1857.

Sur quatre généraux de brigade, l'ancien corps d'état-major prend deux places. Elles sont données au colonel du Parc de Locmaria, en ce moment en congé à Paris.

Le chef d'état-major du 10^e corps restera encore quelque temps à Alger auprès du général du Bessol. Pendant le ministère du général Berthaut, il occupa les délicates fonctions de chef de cabinet du ministre. Né en 1833, il est sorti de Saint-Cyr, juste vingt ans plus tard.

Le colonel Godefroy, que le général Berge avait très apprécié à Montpellier, occupe la position importante de chef d'état-major de l'armée des Alpes, du gouvernement militaire de Lyon et du 14^e corps. Le général Godefroy conserve son poste. Au licenciement de l'ancien corps d'état-major, la cavalerie fut l'arme d'affectation du nouveau général. Il est âgé de cinquante-huit ans et a Saint-Cyr pour origine.

L'infanterie reçoit les deux autres places de général de brigade. Elles sont données au colonel Récamier, commandant le 135^e de ligne, à Angers, cinquante-sept ans, sorti de Saint-Cyr en 1857; et au colonel Caze, qui a organisé à Nice le 159^e, qu'il commande actuellement à Briançon. Agé de cinquante-trois ans à peine, M. le général Caze a montré au Mexique et dans la suite de sa carrière qu'il a l'étoffe d'un véritable chef militaire. Il a quitté Saint-Cyr en 1859.

AU TONKIN

Un convoi attaqué. — Deux officiers et dix soldats tués. — Dix-sept blessés.

Paris, 10 juillet.

Le gouverneur de l'Indo-Chine télégraphie à Hanoi: « Un convoi à destination de Lang-Son est tombé dans une embuscade chinoise près de Bac-Lé. »

Le commandant Bonneau, de l'infanterie de marine, le capitaine Charpentier, de l'artillerie de marine, ont été tués avec dix hommes. Il y a eu dix-sept blessés. Les morts et les blessés ont été ramené à Bac-Lé avec le convoi.

LA GUERRE AU DAHOMEY

Départ de troupes par la « Ville de Maranhao »

Bordeaux, 10 juillet.

Le paquebot la Ville de Maranhao qui part ce soir de Pauillac, pour la côte d'Afrique, a embarqué 400 passagers dont 390 soldats d'infanterie de marine qui ont traversé ce matin les rues de la ville claires en tête pour se rendre au ponton. Deux bateaux ont été transportés à Pauillac où la Ville de Maranhao est mouillé.

Lorsque les bateaux ont quitté le quai, les soldats ont poussé les cris de vive la France! vive la République! et les clairons ont sonné la marche. De nombreux spectateurs ont salué les soldats de leurs acclamations.

Parmi les officiers qui s'embarquent sur la Ville de Maranhao on remarque: les capitaines Vallerey, Rilba, Delestre, Montaur, Capoboscq, Roulaud, de l'infanterie de marine; Madon, médecin de la marine; les lieutenants Valabrege, Menou, Jacquin, Maron, Michel, Geneste, Badaire, qui partent tous pour Kotonou.

Le lieutenant Hamelin part pour Kotonou. MM. Fourneau, chef d'exploration, Cazengel, Soudier, Barton, chargés d'une mission, ont pris passage sur la Ville de Maranhao, allant à Libreville.

Les Sociétés d'Instruction militaire

Paris, 10 juillet.

Les concours organisés tous les ans par l'Union des Sociétés d'Instruction militaire, a eu lieu au Jardin des Tuileries et a été particulièrement remarquable. Une mention spéciale doit être faite pour les élèves de l'école Braille: 35 jeunes aveugles dont 20 garçons et 15 filles, ont exécuté des mouvements d'ensemble avec une régularité parfaite.

M. Carnot est arrivé à trois heures, accompagné du général Borius et du capitaine Jauréguiberry. M. Sautou lui a adressé des paroles de bienvenue auxquelles le prési-

dent de la République a répondu en ces termes: « Je vous remercie de votre bon accueil. Le gouvernement suit avec intérêt les efforts et les travaux de cette vaillante jeunesse. »

« Je suis heureux de venir, aujourd'hui, constater ses progrès et de porter mes encouragements et mes félicitations à ces hommes du devoir qui consacrent à l'Instruction militaire leur temps et leur activité. En cela ils servent dignement et utilement la patrie. »

« Je me fais un plaisir de les féliciter devant les représentants autorisés de Paris qui leur donne si généreusement leur concours. »

M. Carnot a ensuite remis la croix de la Légion d'honneur à M. Barral, vice-président de l'Union des sociétés d'Instruction militaire, et les palmes académiques à MM. Dussau et Allègre, moniteurs de la société des Touristes Lyonnais de Paris.

La cérémonie a été close par la distribution des récompenses. Le grand prix d'Instruction militaire a été attribué à la Citoyenne de Nouzon, et le grand prix de gymnastique à la France, de Passy.

On a beaucoup remarqué dans le défilé les Patriotes du Roussillon, de Perpignan, coiffés du bonnet phrygien, et chaussés de sandales rouges.

LE « CLOU » DE 1900

La surface de la lune à un mètre de distance. — Plus forte que la tour Eiffel. — Le rêve de Jules Verne. — Un voyage dans la lune. — Miroir gigantesque.

Paris, 10 juillet.

M. François Deloncle a communiqué à la Société d'économie industrielle et commerciale un projet tellement extraordinaire, que l'honorable député a demandé qu'on fit à sa raison un crédit de cinq minutes. Il a annoncé, en effet, qu'on verrait, à la prochaine exposition de 1900, la surface de la lune à une distance d'un mètre, ce qui revient à dire qu'on pourra promener ses yeux sur la surface de notre satellite d'une hauteur égale à celle d'un enfant de dix ans. Ce sera trop près pour les presbytes, juste au point pour les myopes!

Après avoir écouté les explications de l'orateur, l'assistance a dû convenir que leur crédit n'avait pas été mal placé, quoique dans l'astre que tant de cuisiers ont perforé, et que le projet, aussi extraordinaire qu'un roman de Jules Verne, loin d'être insensé, était, au contraire, fort réalisable.

On devine à quelles plaisanteries, bonnes ou mauvaises, se prêterait cette observation si minutieuse et si prochaine de la lune. L'idée n'en recevra qu'un surcroît de popularité. Mais faisons taire un instant le rire gaulois et exposons sérieusement une tentative destinée, si elle réussit, à relever la gloire de la science et de l'industrie françaises.

Notre voisine céleste

Les plus puissants télescopes connus jusqu'à ce jour nous rapprochent de la lune à une distance d'environ soixante kilomètres, alors que la distance moyenne du centre de la lune au centre de la terre est d'environ cent mille lieues, à peine une enjambée en comparaison des incalculables espaces qui séparent notre planète des autres corps célestes.

Mais, de soixante kilomètres nous ne pouvons distinguer sur la surface de notre satellite que les très grands reliefs. La lune, alors, nous apparaît sous la forme d'un amoncellement de hautes montagnes, aux vallées profondes et mystérieuses. Impossible de discerner aucun détail, au milieu d'une lumière crue et intense, coupée par des ombres abstruses.

Il semble démontré que la lune n'a ni air ni eau, au moins en quantité appréciable. C'est un monde, en apparence, tout minéral; une solitude rocheuse, alternativement brûlée par les rayons du soleil, dont aucune atmosphère ne tamise et n'emmagasine l'ardeur, et glacée par la froid intense du vide interplanétaire.

Enfin, comme le temps de la révolution de la lune autour de son axe est égal à celui de sa révolution autour de la terre, l'astre des nuits nous présente toujours la même face, bombée comme le petit bout d'un œuf.

Sur cette face immuable, jamais la vie n'a-t-elle fait éclosion? S'il fut un temps où

la lune était habitable, les êtres qui la peuplèrent n'y ont-ils laissé aucun vestige? Un voyageur dans la lune n'apercevrait-il aucune trace des peuples aujourd'hui congelés et ensevelis dans l'éternel néant? C'est ce que nous ne pouvons encore savoir; c'est ce que, peut-être, nous saurons bientôt.

La Science et l'Industrie

En effet, les données du problème qui consiste à rapprocher notre vision de la surface de la lune, sont connues depuis longtemps. Il n'y a aucune limite à l'observation possible des télescopes, si ce n'est la difficulté de leur construction. L'équatorial, inventé et installé par M. Lowy à l'Observatoire de Paris, est muni d'un objectif dont le diamètre ne dépasse pas 27 centimètres. Les plus grands miroirs, construits pour les équatoriaux les plus perfectionnés, atteignent un diamètre d'un peu plus d'un mètre.

MM. Lowy et les frères Henry, les hardis promoteurs de la photographie céleste, ont calculé qu'on pourrait avoir une image nette de la surface lunaire, vue à une distance d'un mètre, si l'on pouvait construire un miroir de cristal, d'une pureté parfaite, mesurant trois mètres de diamètre et d'une épaisseur telle que le poids en soit d'environ 8,000 kilogrammes.

Cette construction est-elle possible? Nos verriers de Saint-Gobain ont répondu affirmativement; ils ont accepté cette commande gigantesque. Ils seront prêts avant 1900.

Reste à construire l'instrument dont les dimensions seront appropriées à cet immense miroir. C'est l'affaire de Lowy et des frères Henry. Ils ne seront pas inférieurs à la tâche.

On peut donc espérer que, pour la première fois, en 1900, les stériles « seront admis à la contemplation directe, immédiate, d'un corps céleste. Nous sortirons de notre planète; nous entrerons en communication avec un autre monde. Et, sans doute, ce ne sera qu'un commencement; nos savants et nos industriels, ce premier pas de cent mille lieues franchi, iront encore plus haut: Excelsior! Ils nous conduiront dans Mars, dans Vénus, dans le Soleil!

Pas de concurrence à craindre

Nous ne pouvons aujourd'hui donner qu'un aperçu général du projet.

Comme nous demandons à M. François Deloncle s'il n'y avait pas quelque danger à le publier, et si les Allemands ne seraient pas tentés de nous devancer pour leur exposition de 1898: « Il n'y a aucun danger, nous répondit le député, l'entreprise est tellement difficile qu'elle ne peut être exécutée que par ceux à qui l'idée en est venue. En tout cas, nous devons prendre date, et le monde saura que l'invention est française, comme sont français aussi les savants et les manufacturiers seuls capables de l'exécuter. »

UNE AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS

A Toulon. — Le secrétaire général de la mairie disparu. — Inquiétudes et soupçons.

Toulon, 10 juillet.

La nouvelle municipalité a manifesté l'intention de procéder à une vérification sur la gestion du secrétaire général de la mairie, M. G... Voici à la suite de quels faits cette décision a été prise:

Pendant un récent voyage du maire à Paris, G... se présenta à M. Simond, premier adjoint, et, de dépêche à la main, lui annonça que sa tante était gravement malade et qu'il désirait aller lui fermer les yeux. Le premier adjoint, à qui il avait assuré être de retour le lendemain, n'hésita pas à lui donner la permission de s'absenter un jour. Ce fait se passait jeudi.

Depuis, M. G... n'a pas reparu et sa famille qui déclare qu'aucun des siens n'était malade, ne sait où il se trouve en ce moment.

Les commentateurs vont leur train, basés d'ailleurs sur les grandes dépenses que G... faisait depuis quelque temps.

On parle de détournements commis dans les services dont ce fonctionnaire avait la direction: concessions de terrains au cimetière, ouverture de tombes, inhumations et exhumations, souscriptions publiques, etc., etc.

Si demain G... n'est pas rentré, la municipalité, après avoir fait ouvrir son cabinet devant un membre de sa famille, demandera au juge d'Instruction de lancer un mandat d'amener contre lui.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 11 juillet 80

ROGAMBOLE

PAR PONSON DU TERRAIL

Il fut infâme de bassesse devant cet homme, qui d'un mot pouvait le perdre à jamais; il se roula à ses pieds avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix.

Le baronnet sir Williams parut savourer un instant cette lâcheté honteuse, ainsi que les tortures morselles de cet homme tombé à sa merci; puis il le releva, le fit asseoir et lui dit: — Maintenant, bonhomme, cessez de vous lamenter, et cautions.

— Vous me pardonnez? exclama Beaupréau, qui passa subitement du désespoir à la joie.

— Non, dit Williams, je vais essayer de m'entendre avec vous.

Et comme le chef de bureau attachait sur lui un œil stupide, le baronnet poursuivit d'un ton calme et froid: — Je ne suis pas un juge d'Instruction, et je n'ai pas mission de pourvoir le bague; mais je suis maître de vous, maître de votre liberté, de votre honneur et de votre considération, et je vais voir si je puis tirer un parti convenable de cette situation.

M. de Beaupréau crut qu'il était tombé

dans les mains de l'un de ces hommes qui font chanter par la possession d'un secret, il se hâta de dire: — Voulez-vous de l'argent? Dites, quelle somme vous faut-il?

Williams se prit à sourire.

Les instincts avides et cupides de M. de Beaupréau livrèrent alors un combat acharné à la terreur qui le dominait encore. — Je ne suis pas... riche, murmura-t-il; mais enfin, dites-moi...

Le baronnet haussa les épaules. — Allons donc, mon cher, dit-il, il me faut mieux que quelques chiffons de mille francs.

M. de Beaupréau frissonna. — Vous voulez donc me ruiner? murmura-t-il avec angoisse.

— Il est certain, répondit tranquillement Williams, que je ne ferai guère qu'une bouchée de votre fortune.

M. de Beaupréau devint livide et eut le courage de s'écrier: — Mais tuez-moi donc tout de suite, alors!

— Rassurez-vous, dit Williams, ce n'est point à votre fortune que j'en veux. Ecoutez-moi...

M. de Beaupréau poussa un soupir de soulagement et regarda Williams avec une stupeur croissante.

— Vous avez une fille, continua le baronnet, une fille que j'ai fait danser la nuit dernière!

— Oui, balbutia le chef de bureau.

— Vous avez accordé sa main à M. Fernand Rocher?

— C'est vrai.

— Vous avez eu tort, mon cher monsieur, car votre fille me plaît et il m'a pris fantaisie de l'épouser.

L'étonnement de M. de Beaupréau, à ces paroles, atteignit les dernières limites.

— Ecoutez, poursuivit Williams, je sais vos affaires, aussi bien que vous. Hermine n'est pas votre fille...

M. de Beaupréau jeta un cri et fit un soubresaut sur le siège où Williams l'avait entraîné à se rasseoir.

— Ecoutez donc, continua Williams avec calme et ne m'interrompez pas. Je vous disais donc qu'Hermine n'est pas votre fille... Est-ce vrai?

— C'est très vrai, balbutia M. de Beaupréau.

— Elle est la fille d'un homme dont moi seul, moi, sir Williams, je sais le nom.

Le chef de bureau fit un nouveau mouvement de surprise.

— Cet homme est mort... mort douze fois millionnaire, acheva froidement Williams, tandis que le chef de bureau avait un éblouissement... Il est mort et moi seul sais son nom, moi seul sais où est déposé son testament.

A ce mot de testament, une lueur étrange se fit dans le cerveau du chef de bureau, qui devina à moitié les projets de Williams.

— Son testament, reprit le baronnet, porte un nom en blanc, le nom du légataire universel... Ce nom, ce devait être, dans la pensée du testateur, celui de la femme déshonorée ou de son enfant, si elle en avait un... Comprenez-vous?

Et Williams et M. de Beaupréau se regardèrent alors comme deux bandits flairant une curée et tout prêts à s'ellier et à devenir amis, après avoir voulu s'égorger.

— Si j'épouse votre fille, poursuivit Williams, le testament caché se retrouvera, le blanc sera rempli par le nom d'Hermine et il y aura pour le beau-père une belle part du gâteau.

M. de Beaupréau frissonna d'enthousiasme, comme naguère il avait frissonné de terreur.

Dans le cas contraire, acheva le baronnet, je demeure muet et les douze millions sont à jamais perdus.

Oh! s'écria M. de Beaupréau avec un sauvage étonnement, vous l'épouserez.

Le baronnet regarda froidement son interlocuteur.

— Beau-père, dit-il, entre nous, vous êtes un assez joli séducteur et je vous crois capable de tous les crimes; seulement la tête est faible chez vous, vous avez des passions, vous aimez les petites grisettes et vous avez besoin d'être dirigé... Vous serez mon esclave!

— Je le serai, murmura Beaupréau, qui courba la front avec l'humilité du crime rencontrant une supériorité.

Ce qui se passa entre ces deux hommes nul ne le sut.

Mais lorsque Beaupréau quitta la rue Serpente, un pacte ténébreux le liait à sir Williams et la perte de Fernand Rocher était résolue.

XVI

Le Procès Wilson

Loches, 40 juillet.

Les Témoins à décharge

A l'ouverture de l'audience qui a eu lieu à 9 heures, on entend les témoins à décharge.

Le premier est M. Henri Deloncle, journaliste, qui a été candidat aux élections législatives dans le département d'Indre-et-Loire.

Il donne des explications sur la constitution du comité électoral de Loches.

Le comité, dit-il, s'est reformé à l'occasion de cette élection. Il avait assez d'assiette, étant composé des républicains les plus éprouvés, pour rayonner dans tout l'arrondissement et faire office de comité central.

Ce comité a du reste survécu à l'élection. J'ai insisté pour qu'il reste en prévision des élections générales de 1893. Je suis resté en relations constantes avec ces messieurs et je n'ai nullement été surpris de les voir s'occuper de élections municipales.

Pour ce qui est des fonds que ce comité avait à sa disposition, ils provenaient de cotisations volontaires.

M. Cléry. — M. Deloncle pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la suspension de l'action de la justice concernant les faits reprochés à M. Muller, son concurrent.

Le procureur. — M. Deloncle avait le dossier. Que ne l'a-t-il soumis à la Chambre et au parquet.

Le témoin. — Des raisons politiques nous ont empêchés de poursuivre l'invalidation de M. Muller, en ce qui touche l'action du parquet, je dois dire que des plaintes avaient été portées et que ces plaintes n'ont pas été suivies de poursuites. C'est ainsi que le desservant d'Esves, qui avait fait un propos tombant sous le coup de la loi, n'a jamais comparu en police correctionnelle. Je ne veux pas incriminer la conduite du magistrat qui était alors à la tête du parquet, qui a certainement fait ce qu'il considérait comme son devoir; mais j'ai des raisons de penser que de hautes influences ont, dans une pensée analogue à celle qui avait fait renoncer de poursuivre l'invalidation de M. Muller, déterminé l'abandon des poursuites.

L'administrateur de l'hospice de Loches déclare qu'il est faux, comme on l'avait prétendu, qu'on eût fouillé des pensionnaires pour voir quel était leur bulletin de vote.

M. Mardelle, ancien président du comité électoral de Loches, notamment lors de l'élection Arribat, donne des renseignements connus sur le fonctionnement du comité :

Les fonds provenaient, dit-il, de cotisations volontaires et de dons. C'est ainsi que j'ai donné moi-même 100 fr.; je sais que M. Leroux a envoyé 150 fr. à M. Bellanger, de Montlézard, sur la demande de ce dernier. Ils étaient destinés à faire face aux frais d'élection de cette commune. C'était, du reste, d'habitude au comité de venir en aide dans la limite de ses ressources aux républicains des autres communes.

Un témoin naïf déclare que Wilson lui a promis de faire réparer le chemin s'il votait pour lui. (Rires.)

Le président. — Et voilà comme souvent les témoins à décharge sont de vrais témoins à charges. (Sourires.)

M. Cléry. — L'accusation n'est pas exempte de ces retours subits.

Rien à signaler dans les dépositions suivantes.

Le président a procédé à l'interrogatoire des prévenus.

Le président. — Vous êtes inculpés tous deux d'avoir comme auteurs ou comme complices, commis diverses infractions aux lois électorales.

Leroux répond : j'ai été chargé par le comité électoral de Loches de m'occuper de ce qui concernait la partie matérielle de l'élection. Je n'ai personnellement embauché aucun distributeur. Je ne suis adressé à aucun distributeur. Je ne suis adressé à aucun distributeur. Je ne suis adressé à aucun distributeur.

L'autorité militaire française prendra aujourd'hui possession du corps du commandant Blanc. M. Poupardin reconduira à Marseille les cadavres de sa femme et de ses deux filles.

On a procédé ce soir à la mise en bière du corps de Mme Poupardin et de ses deux filles.

M. Poupardin accompagnera les corps à Marseille, où aura lieu l'inhumation.

Mme Palluat de Besset et ses deux filles ont été réclamées aussi par leur famille.

Les deux Hollandais décédés sont MM. Van Overek et de Vrijs.

La victime dont le nom était inconnu et que l'explosion avait entièrement dépouillée de ses vêtements, est un garçon de café de Marseille nommé Michel Dupuis.

J'ai connu les dépenses faites par la présentation des notes; les journaux ont été très exactement renseignés, car j'ai retrouvé exactement en francs et en centimes ce que j'avais payé; il y a eu aussi, je l'ai appris par les journaux, quelques fusées tirées; mes domestiques en ont acheté et fait partir quand on a su que le succès de la liste démocratique était assuré.

J'ajoute que je n'ai pas joué du spectacle, car je ne suis rentré qu'à 2 heures du matin.

Leroux est absolument resté étranger à tout cela.

Je les ai faits, dit-il, sans inquiétude et avec la conscience tranquille, et c'était pour couvrir les frais d'élection, de distributeurs de journaux et de bulletins. J'avais expressément déclaré que je ne voulais pas que l'argent pût être dépensé en boissons; du reste, ces envois, je les ai faits de mes propres deniers à titre d'avances pour le comité électoral.

Ce n'était pas la première fois que j'agissais ainsi. Je fais partie de beaucoup de sociétés et il m'est arrivé de faire des avances assez importantes.

M. Wilson déclare qu'il a absolument ignoré ces envois d'argent.

La suite des débats est renvoyée à demain.

EXPLOSION DU « MONT-BLANC »

Nouveaux détails. — Trois morts de plus. — Les causes du sinistre

Lausanne, 40 juillet.

Aux victimes déjà connues faut ajouter M. Frédéric Brument, d'Amsterdam, fils de Mme Brument.

Les deux derniers blessés, M. Ch. Rochet, de Montpellier, et la petite Poupardin, de Marseille, sont morts ce matin.

Jusqu'à présent le nombre des morts s'élevait à vingt-six.

C'est un miracle que le plafond qui supporte la plateforme n'ait pas cédé. Les colonnettes de fonte ont toutes été brisées.

Le plancher du salon a été débarrassé des débris sanglants qui le recouvraient. On voyait comme une coulée graisseuse venant des victimes. Plusieurs suppliciaient qu'on les achevât et qu'on les jetât à l'eau.

Les bruits les plus contradictoires ont couru. On affirmait que le mécanicien, avant de quitter Genève, aurait remarqué des signes anormaux à la chaudière et aurait demandé s'il devait partir. Le mécanicien donne sa parole d'honneur qu'il n'avait rien demandé en partant, ni rien téléphoné en route.

Un fait certain, c'est qu'un sifflement aigu s'est produit avant l'explosion; tout le monde l'affirme. Le mécanicien dit que le manomètre marquait cinq atmosphères trois quarts, et que la pression normale maxima était sept.

L'explosion s'est produite à pleine pression, juste au moment où le mécanicien allait ouvrir la conduite qui aurait produit naturellement un abaissement de pression de la chaudière.

Aucune disposition n'a encore été prise pour l'enterrement des victimes, sauf pour trois victimes de la famille Abbott, de Brighton, qui seront enterrées à Lausanne.

L'enterrement des victimes non réclamées aura lieu probablement mardi à Lausanne.

Vingt-quatre cadavres sont actuellement à la Morgue ou à l'hôpital. Les cadavres de Mme Lambert et du garçon Gérard ont été transportés à Genève par bateau et accompagnés par M. Lambert.

L'autorité militaire française prendra aujourd'hui possession du corps du commandant Blanc. M. Poupardin reconduira à Marseille les cadavres de sa femme et de ses deux filles.

On a procédé ce soir à la mise en bière du corps de Mme Poupardin et de ses deux filles.

M. Poupardin accompagnera les corps à Marseille, où aura lieu l'inhumation.

Mme Palluat de Besset et ses deux filles ont été réclamées aussi par leur famille.

Les deux Hollandais décédés sont MM. Van Overek et de Vrijs.

La victime dont le nom était inconnu et que l'explosion avait entièrement dépouillée de ses vêtements, est un garçon de café de Marseille nommé Michel Dupuis.

Dépêches Diverses

Paris, 40 juillet.

LE DRAME DE LA RUE DU CHERCHE-MIDI. Au n° 104 de la rue du Cherche-Midi habitait un jeune ménage, les époux Létienne. Il y a environ deux mois, M. Létienne reçut une lettre anonyme contenant des plaisanteries obscènes.

D'autres lettres semblables suivirent. Le mari s'en aperçut et conçut contre sa femme une violente colère, bien que rien dans ces correspondances ne put raisonnablement justifier un soupçon.

Dès lors, l'harmonie du ménage fut complètement rompue. Mme Létienne était sans cesse en butte, de la part de son mari, à des reproches, à des vexations outragantes qui lui rendirent la vie insupportable.

Plusieurs fois il manifesta l'intention de mettre fin à ses jours. Hier, elle acheta un revolver de fort calibre, puis, vers quatre heures de l'après-midi, après avoir embrassé ses trois tout jeunes enfants qui jouaient autour d'elle, elle s'enferma dans sa chambre et se tira deux balles dans la tempe droite. Elle mourut instantanément.

Une enquête de police, pour découvrir le misérable de qui venaient les lettres anonymes.

M. Haakman, le peintre bien connu, vient d'être victime d'un vol audacieux. Une toile mesurant 1 mètre de haut sur 0 m. 80 de large, a disparu de son atelier sans qu'il soit possible de s'expliquer sa disparition.

Cette toile, signée G. Netcher, portant la date de 1852 ou 1851, représentait Guillaume III à l'âge de deux ans.

Voici la description qui en a été faite par M. Haakman lui-même : « Un jeune enfant en robe blanche, draperies rouges formant le fond; à la droite de l'enfant, un lévrier qu'il caresse de

la main; sur la tête, la couronne royale aux trois plumes de Galles.

Ce tableau est estimé par son propriétaire à 125,000 francs environ. C'est au moment où il voulait le montrer à un acquéreur, que M. Haakman s'est aperçu du vol dont il venait d'être victime.

PROCÉDÉS PEU DÉLICATS

Bayonne, 40 juillet.

Les journaux espagnols de la frontière disent, d'après une correspondance de Madrid, que des cas de choléra se sont produits ici. Cette nouvelle est absolument fautive; elle a été, dit-on, propagée pour donner sa raison d'être à l'établissement projeté sur la frontière d'un cordon sanitaire qui retiendrait sur les plages espagnoles de nombreuses familles qui habituellement viennent séjourner à Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye pendant l'été. Ces mesures causent une certaine indignation parmi les populations de la région.

UN TERRIBLE INCENDIE

Christiansund, 40 juillet.

L'incendie que je vous ai télégraphié hier en dernière heure, a détruit en tout 356 corps de bâtiments, assurés pour 3,800,000 couronnes.

Les pertes totales sont évaluées à 7 millions de couronnes.

LA GIRAFE VICTORINE

Marseille, 40 juillet.

Victorine, la girafe du jardin zoologique de Marseille, vient de mourir: il ne reste plus en Europe que neuf girafes vivantes, dont deux à Paris.

Depuis la guerre des Mahdistes au Soudan et en Nubie, l'exportation de ces animaux est presque impossible, et les jardins zoologiques ont extrêmement de peine à s'en procurer.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA. Catane, 40 juillet.

Une dépêche de l'observatoire géodinamique confirme les précédentes dépêches sur le tremblement de terre. Elle ajoute que l'éruption augmente.

Le maire de la commune de Nicolosi dit que le pays est menacé sérieusement d'une éruption épouvantable. Les populations des communes Belpasso et Nicolosi sont très alarmées.

Un Forcené. Lons-le-Saunier, 40 juillet.

Les gendarmes des Rousses, prévenus que le nommé Charles Bedogni, âgé de trente ans, d'origine italienne et berger dans un chalet à Prémanon, avait intentionnellement blessé d'un coup de couteau un facteur rural, nommé Gaillard, qui était venu au secours des sieurs Perretier et Chasangeon, maltraités par cet Italien, se sont rendus hier à son domicile pour l'arrêter.

Les représentants de la loi réussirent à s'emparer par surprise du criminel et le ligotèrent pour l'emmener aux Rousses.

Au milieu du bois, Bedogni, brisant brusquement ses liens, se jeta à la gorge du brigadier en cherchant à l'étrangler; mais celui-ci ne perdit pas son sang-froid, il déchargea sur lui deux coups de revolver et l'habilla à ses pieds.

Le bandit, qui a la vie dure, n'a pas été tué. On l'a ramené aux Rousses en prenant les plus grandes précautions pour qu'il ne s'échappe pas, car c'est un véritable émule de Ravachol.

Ses blessures ne présentent aucun danger. Il n'en est pas de même de celles du facteur rural, qui sont si graves qu'on désespère de le sauver.

SUICIDE MYSTÉRIEUX. Paris, 40 juillet.

Les gardiens de la paix ont amené la nuit dernière à l'hôpital Beaumont un homme d'une cinquantaine d'années, vêtu avec élégance, qu'ils avaient trouvé blessé d'une balle de revolver à la tempe droite et étendu sur le quai de Billy, en face du pont d'Iéna. Cet homme n'a pu jusqu'à présent proférer une parole.

Dans une poche de ses vêtements, on a trouvé une sorte de testament ainsi conçu : « Je veux être enterré civilement et je désire qu'on fasse l'autopsie de mon corps. Que l'on donne mon revolver à ma femme pour qu'elle se souvienne de ma mort. »

« Je demande à ma sœur de ne pas me faire enterrer dans le caveau de famille, ce serait une dérision. »

Ces lignes étaient signées « Lamiral ». On ignore quelle est la profession du blessé.

Le Drame de la rue du Rocher. Deux époux de pension. — Mme Raymond et Mme Lassimonne. — Le roman intime d'une femme jalouse.

L'affaire de Mme Raymond, qui vient de paraître devant la cour d'assises de la Seine, constitue le type parfait du crime passionnel, si à la mode aujourd'hui, et que les jurés parisiens ont l'habitude de juger avec une si romanesque largeur de vue.

La jalousie, une féroce jalousie de créole qui ne donne pas à réfléchir à l'embourgeoisement, a armé le bras de Mme Raymond. La jeune femme s'est vengée avec un luxe inouï de brutalité.

Qui est Mme Raymond, comment sa jalousie a-t-elle pris naissance et quelles phases elle a-t-elle traversées avant de conduire la jeune femme à la boucherie du 21 mai?

Avant le mariage. Claire-Laure Delfy est née en 1868 à Port-au-Prince (Haïti) d'un père Français et d'une mère créole.

M. Delfy était un négociant en cafés qui, après fortune faite, se démit de ses fonctions de consul de France à Haïti et s'empressa de revenir en France. Il entra en France vers 1875, ramenant avec lui sa femme et ses huit enfants, six filles et deux garçons.

Parmi ces derniers se trouvait l'artiste chanteur Ernest Delfy, et au nombre des jeunes filles était la future madame Raymond. A cette époque, Claire Delfy était âgée de sept ans.

La famille de l'ex-négociant en cafés alla s'établir à Nice, où Claire Delfy fut mise dans un pensionnat. C'est là que, vers l'âge de treize ans, elle éprouva l'amour de M. Lassimonne, qui était plus tard devenu Mme Lassimonne. Les deux amoureux se prirent d'affection et leurs relations ne cessèrent que quand M. Delfy et ses enfants vinrent habiter Paris. Là, Claire Delfy acheva son éducation.

A dix-neuf ans, lorsqu'elle rencontra, chez des amis communs, le commissionnaire en marchandises M. Paul Raymond, c'était une jeune fille fort jolie, vive, intelligente et d'un esprit un peu romanesque.

M. Raymond sollicita la main de Mlle Claire. Le négociant en cafés était sur le

point d'entreprendre un voyage à Haïti. C'est à l'époque de son retour en France que fut fixée la date du mariage.

M. Paul Raymond, amoureux fou de Mlle Claire, n'hésita pas à déclarer à son futur beau-père que ses affaires commerciales s'obligeaient précisément à se rendre à Haïti. De cette façon, le commissionnaire en marchandises put s'embarquer avec la famille Delfy.

Les deux Ménages

Six mois après, en juillet 1888, M. Raymond, qui était âgé de trente-quatre ans, épousa, à Port-au-Prince Mlle Claire Delfy.

La lune de miel des deux époux, sans cesse en voyage, dura plusieurs années. En 1890, M. Raymond et sa femme vinrent s'établir définitivement à Paris.

Un jour, dans un concert, à Passy, Mme Raymond retrouva son ancienne amie de pension, Yvonne Laporie, qui, depuis trois ans, était devenue Mme Lassimonne.

Des relations très suivies s'établirent entre les deux ménages, qui vécurent dans une intimité de tous les jours, déjeunant ensemble, allant se promener ensemble au bois de Boulogne, fréquentant ensemble les théâtres parisiens.

Bientôt, Mme Lassimonne accoucha d'une petite fille, Germaine, dont M. Raymond fut marraine. Cet événement resserra encore plus intimement l'union des deux ménages, qui ne cessèrent plus dès lors de fréquenter l'un chez l'autre.

Sur ces entrefaites, M. Lassimonne, qui est docteur en droit, fut, grâce à la protection de M. Casimir-Perier, nommé conseiller de préfecture à Blois. Sa femme ne l'accompagna pas dans cette ville; Mme Lassimonne se prétendait indisposée. Toutefois, elle n'en continua pas moins à suivre au théâtre et dans ses promenades au bois de Boulogne le ménage Raymond.

La jalousie de Mme Raymond. Ce fut en février 1892 que Mme Raymond eut un premier éveil de jalousie. Un soir, au sortir du théâtre, les deux époux et leur inséparable amie avaient pris un fiacre pour se faire conduire à leurs domiciles. En chemin, la femme du commissionnaire en marchandises crut s'apercevoir, à un certain moment, que son mari serait furtivement la main d'Yvonne. Elle ne dit rien, mais à peine arrivée chez elle, elle eut une explication avec M. Raymond. Celui-ci prit la chose en riant et parvint facilement à convaincre de son innocence sa femme qui ne demandait qu'à être convaincue. La scène d'explications se termina par ces mots de Mme Raymond :

« Si l'il y avait que toi en jeu, je n'aurais pas une confiance absolue. Mais je suis sûre, tout à fait sûre d'Yvonne. Aussi je n'ai pas peur. »

A quelques jours de là pourtant, Mme Raymond eut un nouvel accès de jalousie. Dans un voyage qu'elle fit à Blois, en compagnie de son mari et d'Yvonne, celle-ci lui montra dans le wagon, une bague magnifique dont, disait-elle, sa mère venait de lui faire cadeau. Mme Raymond admira la bague qui devait avoir une grande valeur. Puis on parla d'autre chose.

Le lendemain, au bal de la préfecture, la créole crut remarquer que son amie Yvonne, qu'elle avait elle-même vue quelques heures auparavant, dans le travail compliqué de son habillement de Parisienne, se trouvait sans cesse en compagnie de M. Raymond. Elle les épia et se laissa aller à nouveau à ses sentiments de jalousie.

Dès lors, elle n'eut plus aucune tranquillité et elle chercha avec ardeur la preuve de la trahison de son mari.

En l'absence de M. Raymond, elle fouilla le portefeuille de celui-ci et y trouva une note de bague de femme et deux dépêches signées Yvonne. Naturellement, une scène se produisit immédiatement entre la jeune femme et son mari.

M. Raymond donna des explications qui calmèrent un peu sa femme. Mais elle ne fut pas satisfaite et se trouva désarmée en face des arguments de son mari, il n'en fut pas de même quand elle interrogea son amie sur la question des deux dépêches. Après quelques dénégations, Mme Lassimonne finit par se reconnaître l'auteur des deux dépêches. Elle pria son amie de lui pardonner, affirmant que l'unique relation qu'elle avait eue avec M. Raymond était due moins à sa volonté qu'à une surprise des sens.

« Je te jure, ajouta Yvonne, que cette faute unique ne se renouvelera plus. Pardonne-moi, je t'en conjure... J'ai honte de l'affreuse trahison que j'ai commise envers toi. Pardonne-moi ! »

Et la femme du conseiller de préfecture, tout en larmes, se traitait aux genoux de son amie qui pardonna.

Une Tempête dans un Cœur. Mais c'en fut la fin de la quiétude d'esprit de la jeune femme. La jalousie la tortura jour et nuit. Sans cesse elle songeait à son infortune. Elle interprétait à trahison à crime les moindres actes de son amie de pension. Un jour que celle-ci l'avait heurtée du coude, lorsque, visitant le château de Blois, elle se trouvait sur la crête d'un mur, Mme Raymond n'hésita pas à supposer qu'Yvonne avait voulu la précipiter dans l'espace et la tuer.

La jalousie développait considérablement sa rage. Elle pleurait à tout propos et éprouvait sans cesse le besoin de faire des confidences.

C'est ainsi qu'elle fit une confession voilée à M. Lassimonne, qui comprit seulement que Mme Raymond était trompée par son mari, sans soupçonner qu'elle était la maîtresse de son commissionnaire en marchandises.

Puis une accalmie se fit. Mme Raymond, la créole, à force de volonté, parvint à croire qu'elle avait stouffé au delant d'elle-même sa jalousie. Elle crut avoir oublié sa colère contre Mme Lassimonne, qui, du reste, profitait de toutes les occasions pour lui renouer ses regrets à propos de la faute unique.

La jeune femme faisait tous ses efforts pour se laisser convaincre par la grande apparence de sincérité de son amie. Mais dès qu'elle était seule, sa jalousie revenait la tenailler, et elle était obligée de sortir et d'aller, pleurant en chemin, se promener par les rues du côté de la rue Victor-Hugo, où elle demeurait Yvonne. Chaque passant lui semblait être son mari.

Lors de ses rencontres dans des maisons amies avec Mme Lassimonne, elle se contentait de son mieux. Mais l'attitude de la femme du conseiller de préfecture changea subitement. Mme Lassimonne, abandonnant ses airs repentants et humiliés, affecta de donner des conseils à Mme Raymond, à laquelle elle disait :

« Ton mari rentre tard. Le soir... Il a des maîtresses, c'est un coureur... Il ne t'aime pas. A ta place, je le quitterais et je demanderais le divorce contre lui... »

« Je me tuerais plutôt, répondit Mme Raymond. Pendant un certain temps, la jeune femme fut haïtie d'idées de suicide. Puis la découverte dans la poche du pantalon de son mari, de nouvelles lettres de Mme Lassimonne éveilla en elle des projets de vengeance. Elle était à bout de souffrance, elle n'y pouvait plus tenir ! »

Cependant le conseiller de préfecture s'était lui aussi, sur les déclarations d'une femme de chambre, aperçu qu'il était trompé. Il faisait des scènes violentes à sa femme. A la suite de l'une d'elles, Mme Lassimonne,

désireuse de demander le divorce, se réfugia dans un couvent, à Auteuil. Mais elle continua à avoir des relations avec M. Raymond.

Pour en finir avec son mari, Yvonne sollicita adroitement son amie d'avoir des relations avec le conseiller de préfecture.

Le drame

C'est alors que se produisit la terrible scène du 21 mai. Prise de jalousie, à la suite d'une petite déception de vanité, Mme Raymond oublia une valise de son mari dans laquelle elle découvrit tout un paquet de lettres écrites en style brûlant par Mme Lassimonne au commissionnaire en marchandises.

Dans ces lettres, Mme Lassimonne affichait hautement sa volonté d'empêcher désormais son amant d'avoir des relations avec Claire, dont elle se montrait jalouse. Puis elle faisait de longs projets d'avenir.

En examinant de près la valise, la jeune femme apprit que c'était le nom de Christophersen, son mari avait, moyennant 400 fr. par mois, loué un appartement meublé rue du Rocher, 33. Elle s'y rendit, et, à l'aide d'un stratagème, elle pénétra dans la chambre où se trouvait couchée dans un lit, son amie de pension, M. Raymond, qui était venu ouvrir en bras de chemise, s'éloigna. La créole s'emporta en invectives indignées contre Yvonne, qui lui répondit orgueilleusement :

« Ton mari n'est pas à toi ! On se souvient de la scène : Mme Raymond tira plusieurs coups de revolver sur Yvonne qui voulut se défendre. Une espèce de scène de boucherie se produisit alors. La créole, que parmi ses amies on appelait la « petite sauvage », sortit de son corsage un poignard qu'elle planta dans le bras de la jeune femme d'Yvonne. Puis elle s'enfuit en hâte, alors que Mme Lassimonne, tout ensanglantée, poussait des cris épouvantables.

Cette scène de meurtre a donné lieu dans la presse à des discussions de toutes sortes. Elle est si complètement connue que nous n'avons pas cru utile de nous y attarder.

Malgré l'armement formidable qu'elle portait sur elle — un revolver et un poignard — Mme Raymond affirme et affirmera devant les jurés de la Seine qu'elle n'a pas prémédité son crime.

C'est là une théorie que les circonstances mêmes du meurtre démentent formellement.

L'audience

Les débats de ce procès à sensation n'occupèrent qu'une seule audience. Ils seront présidés par M. Laroche.

M. l'avocat général Gruppi occupera le siège du ministère public.

Me Félix Decori, défendra l'accusée.

Trois témoins seulement seront entendus : M. Paul Raymond, M. le docteur Vibert et la concierge de la maison portant le n° 33 de la rue du Rocher.

L'ACCIDENT DE CHAFFAL. Gap, 40 juillet.

Une épouvantable catastrophe est arrivée hier matin vers deux heures au Chaffal, commune de Gap.

Sur l'un des chantiers appartenant à M. Quintaret, entrepreneur de la double voie de la Freissinouse à Gap, une quarantaine d'hommes sont occupés à tirer les pierres et graviers nécessaires à la construction de la ligne.

Ces graviers reposant sur une marnes schisteuse sont excessivement mouvants.

Sans que rien ait pu faire prévoir le malheur qui se préparait, un brusque éboulement entraîna les ouvriers, ensevelissant trois hommes et en blessant deux, dont un très grièvement.

Quant on a retiré les trois premiers, ils ne donnaient déjà plus signe de vie. Leur mort avait été instantanée.

Les victimes sont deux d'origine italienne; deux des morts, Camusso Corio, âgé de soixante-trois ans, et Ughetto, âgé de quarante-trois ans, sont pères de famille, l'autre, Alberto, n'avait que vingt-six ans et était célibataire.

Ils ont été transportés à l'hôpital de Gap où leurs obsèques auront lieu ce soir à cinq heures.

L'un des blessés, Chéri, a été également transporté à l'hôpital de Gap. La consternation est générale sur les chantiers.

AIN. Meximieux. — Obsèques du citoyen Bozon. — Hier ont eu lieu les obsèques du citoyen Louis Bozon, dit le caporal, âgé de quarante-deux ans, encore victime de l'année terrible.

La Société des combattants de 1870-71, de Meximieux, était au complet, et une délégation de toutes les communes.

Citons la présence de notre sympathique et dévoué président d'honneur, M. Courbier, ainsi que notre président titulaire, M. Roussel, ancien officier du génie, qui a retracé la vie du défunt.

Une belle couronne a été offerte par la Société.

LOIRE. Saint-Etienne. — Le 14 Juillet. — La fête du 14 Juillet se prépare partout. Les programmes des fêtes commencent à être donnés par les municipalités.

La commission spéciale de la municipalité stéphanoise fait de son mieux, malgré l'état financier.

Farmi les diverses attractions, il y aura une représentation gratuite au Grand-Théâtre, où on donnera *Luzara le Père*, avec M. Delbarco, l'excellent professeur; M. Dangnan, ex-artiste des Variétés de Toulouse, et les principaux lauréats du Conservatoire.

Mines et mineurs. — Le calme le plus absolu règne en ce moment dans le monde des mineurs. On ne parle plus de grève, mais si les choses sont ainsi, on peut bien dire que ce n'est pas du fait de certains ingénieurs. On nous cite notamment le cas des ouvriers du puits Mars, de la Société des Houillères de Saint-Etienne, auxquels on aurait imposé tout à la fois un surcroît de travail et une diminution de salaires.

Ce n'est certes pas le moyen d'éviter les froissements et les conflits qui en découlent inévitablement. Aussi pensons-nous que ce fait est ignoré du directeur de la Compagnie, qui s'empressera de remettre toutes choses en l'état.

Noyé. — On a trouvé hier, dans le Barrage, le cadavre du nommé B. J..., demeurant rue Saint-Jean, dont nous avions signalé la disparition.

Je ne jouissais pas de la plénitude de ses facultés mentales.

ses aides, il a regagné Orléans où, paraît-il, l'attendait son premier aide, Berger; celui-ci était arrivé mercredi dans cette ville avec la guillotine, de retour de Valence.

La ville est toujours très calme, aucun incident à signaler. On nous signale de Saint-Etienne le Plusieurs journaux annonçaient, hier, que Deibler était parti de Paris pour le départ du préfet, M. Lépine, et de son secrétaire général pour Montrbrison; deux escadrons de dragons sont également partis.

Deibler est ensuite rentré à l'hôtel où il a dîné avec ses aides dans une salle réservée. Après leur repas, l'exécuteur et ses aides sont montés se coucher.

Le lieu d'exécution C'est sur la place des Prisons, faisant face au Palais de Justice, qu'aura lieu l'exécution, ainsi que nous l'avons fait prévoir.

A 10 heures 1/2, des terrassiers commencent à niveler la place. On prévoit que Deibler aura beaucoup de peine à amener son fourgon jusqu'à cette place, car la pente est très rapide.

A partir de dix heures et demie, la consigne est très sévère. Personne ne peut plus pénétrer sur la place. L'animation est très grande dans la ville. On remarque quelques groupes qui causent de l'exécution; il y a beaucoup de monde dans les cafés, où on chante et on danse.

Les trains du soir amènent beaucoup de personnes des communes environnantes et même de Saint-Etienne. Des agents de la sûreté comptent les voyageurs à leur arrivée et les dévissent.

M. Lépine, préfet de la Loire, est arrivé par le train de 8 heures.

Les Mesures de police Peu de personnes cependant pourront assister à l'exécution, car on ne pourra pénétrer sur la place qu'avec des cartes délivrées par le parquet.

Les derniers trains du soir ont amené de nouveaux agents de la sûreté. Le domicile du procureur de la République est étroitement surveillé.

Malgré la grande animation qui règne ici, le calme est toujours complet. On ne signale que quelques arrestations de gens ivres pour tapage nocturne.

On sait maintenant que le bonreau a effectivement pris le train hier à la gare Montparnasse jusqu'à Chartres, de là il a gagné Orléans et Montrbrison.

Le Testament de Ravachol Montrbrison, 10 juillet. Ravachol est loin de s'attendre à l'importance de son exécution.

Dans une conversation qu'il a eue cette après-midi encore avec un de ses gardiens, il espérait qu'elle n'aurait lieu que dans les premiers jours du mois d'août.

« D'ici là, disait-il, j'aurai encore le temps d'écrire longuement aux camarades. Ils savent tous, d'ailleurs, que je me retiens pour la cause, et qu'ils n'ont à redouter aucune défaillance de ma part. L'échafaud ne me fait pas peur, j'y monterai avec courage et je montrerai comment sait mourir un anarchiste. »

Ravachol a mis en ordre les quelques papiers qu'il possède et les manifestes anarchistes qu'il a rédigés depuis sa détention. Ensuite, il a fait un paquet de la correspondance de M. Lagasse, qu'il lui a renvoyée avec une lettre de remerciements pour « tout ce que son défenseur a fait pour lui. »

Enfin, il a sollicité de l'un de ses gardiens une feuille de papier timbré. Et comme le gardien lui demandait ce qu'il comptait en faire, Ravachol a répondu : « J'ai l'intention de rédiger mon testament. »

On lui a fait comprendre que cet acte pouvait être libellé sur papier libre et qu'il aurait la même valeur. Alors Ravachol a testé en faveur de son défenseur, M. Lagasse, qu'il a institué son légataire universel. Il lui laisse quelques centaines de francs, qui lui ont été envoyés à Paris, à Saint-Etienne et ici même par des anonymes, qui espéraient ainsi un reçu autographe de l'anarchiste.

Il est peu probable que M. Lagasse accepte, comme honoraires, l'héritage de Ravachol, qui lègue, en outre, une somme de cent francs à répartir entre sa mère et sa grand-mère.

(Lire la suite dans notre supplément)

LYON

NOS ÉCHOS

Il a fait, pendant la journée d'hier, une température torride absolument insupportable. Vers trois heures et demie, le ciel s'est assombri, le vent s'est élevé et une véritable tempête s'est déchaînée. Les arbres de nos promenades et du Parc ont été très maltraités (les branches étaient tordues, fracassées); les fleurs et les arbres fruitiers ont été littéralement sacagés. Il est tombé quelques gouttes de pluie et le temps reste à l'orage.

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, le service des convois funéraires cessera, à partir de onze heures, jeudi 14 juillet courant.

Les cimetières seront également fermés au public le même jour à partir de une heure.

la famille, M. Henri Palluat de Besset épousait, à Avignon, la fille aînée du capitaine Adhémar, officier d'ordonnance du baron Berge.

Société botanique de Lyon : La société fera les 14, 15 et 16 juillet, une herborisation au Mont-de-Lans (Isère). Des programmes détaillés sont déposés chez le concierge du Palais des Arts, place des Terreaux, où l'on pourra en prendre connaissance.

La dernière allumette ! Qui de nous n'a pas vu s'éteindre entre ses doigts cet espoir d'un cigare exquis qui attendait le fat luxueux... Mais elle était humide ! Eh bien ! tout humide que soit une allumette, passez-la trois ou quatre fois dans vos cheveux comme une dent de peigne — les cheveux, par leurs propriétés hygrométriques, sont des ivrognes qui boivent tout ce qui mouille — frottez et l'allumette brûlera comme de l'amadou.

Les troupiers connaissent bien cet expédient... Le livre aux chasseurs... Les chauves seuls en devront faire leur deuil.

FÊTE GYMNIQUE DE L'AVANT-GARDE

L'excellente société de gymnastique l'Avant-Garde de Lyon offrait hier à ses membres honoraires une grande fête dans les jardins de la brasserie Française, à la Croix-Rouge.

On avait installé tout au fond des jardins un immense velum, sous lequel s'est donné un concert avec le concours de nombreux artistes, parmi lesquels MM. Ramieu, Henrio, les frères Artport. Ces derniers, qui remplaçaient deux artistes empêchés, ont été très applaudis.

L'orage, survenu vers la fin du concert, a obligé les organisateurs de la fête à interrompre l'ordre du programme. On a admiré le travail des gymnastes de l'Avant-Garde, qui ont, du reste, nombre de victoires à leur actif.

M. le commandant Berthet, du 109^e territorial, entouré de MM. Hébrard, président; Rosset, trésorier; Patissier, secrétaire de la société, a ensuite procédé à la distribution des prix aux gymnastes.

Championnat. — Mercier (médaillon offert par la Société). Monteur. — 1^{er} prix Pallud, objet d'art offert par M. Cailliet, président honoraire, 2^e prix Dorthe, médaille offerte par le ministre de l'intérieur, 3^e Jacquin.

Sous-Monteurs. — Chaperon. Gymnastique. — 1^{er} prix Allemand aîné, 2^e prix Choré (ces deux médailles sont offertes par l'Union patriotique du Rhône), Matray et Burdy.

Tir. — Burdin, Manson, Moussier. Escrime. — Viannay et Manson hors concours, Lucenaît 1^{er} prix, Chaperon 2^e. Boac. — Viannay, Dorthe. Course de vitesse. — Molleix, Pellat.

Pupilles Gymnastique. — Aubaud, Lecot, Cane, Brude, Rat Patron. (Les trois premiers nommés reçoivent des livrets de caisse d'épargne, 5, 10 et 15 fr. offerts par M. Cailliet.)

Boac. — Rat-Patron, Llogier. Course de vitesse. — Chorlier, Lecot. Prix de mérite. — Rat-Patron, Dorthe, Manson, Mercier, Grosbois, Didier, Mallet.

Enfin, les trompettes de la société ont offert à leur chef honoraire, M. Romary, une superbe palme en or.

La fête s'est terminée par un grand bal et les invités, malgré l'ouragan qui avait si désastreusement compromis le succès de la fête, ont dansé très tard dans le coquet établissement de la rue des Ecoles.

La tombola dont on a pu voir les magnifiques lots sera tirée mardi.

Société des Anciens Militaires de Lyon

La 56^e société de secours mutuels et de retraite pour la vieillesse, dite des anciens militaires de Lyon, donnait hier sa fête annuelle au profit de sa caisse de secours. C'est au Palais-d'Été, à Montrbrison, qu'avait lieu cette magnifique fête, rehaussée par les nombreux concours des artistes bien connus : M^{lles} Vindry, Lembié, Dérouillhe; MM. Bioletto, Barnold, Billon, Bessane, Matter.

Le concert a été parfaitement réussi et la fanfare de la Société, habilement dirigée par M. Talard, a recueilli quantité d'applaudissements.

Des jeux variés et un concours de tir avaient été organisés dans les jardins du Palais-d'Été; la nombreuse jeunesse qui y était accourue, a trouvé là des divertissements tout à fait complets. Malheureusement, vers quatre heures, le violent orage qui s'est abattu sur notre région, a jeté une note sombre au milieu de tant de gaieté.

A six heures, au moment où les nombreux invités prenaient place au banquet servi dans la vaste salle de l'établissement, le ciel était redevenu quelque peu clément; M. Masson, président de la société, présidait ayant à ses côtés MM. Jossier, délégué de la Préfecture; le capitaine Vinciguerra, représentant le gouverneur de Lyon; Berthelmy, adjoint au maire; Cailliet, président honoraire; Maréchal et Lugand, vice-présidents; Fulchiron, trésorier; Rivière, secrétaire.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Masson, Jossier, Berthelmy, Cailliet à la santé de la société, à l'armée et à la République. Une jeune fille, M^{lle} Delphine Charles a débité un aimable compliment. Quand nous nous sommes retirés la fête battait son plein et l'on dansait vaillamment au Palais-d'Été.

UNE ASCENSION MOVEMENTÉE

Hier à midi, le ballon Lyon, monté par MM. Faye, Boulaide et Tanguy, membres du club aéronautique de Lyon, quittait l'usine à gaz de Vaise et se dirigeait dans la direction du Nord-Est.

Le ballon s'élevait rapidement une hauteur de 3,200 mètres. Arrivés à Fougilouse, les trois aéronautes firent au sort le nom de celui qui descendrait pour obliger l'opérateur à lui permettre de continuer sa marche. Le sort désigna M. Faye. Il descendit et le ballon remonta aussitôt dans les airs.

Vingt minutes après, c'est-à-dire à trois heures et demie, l'orage éclata. Ballottés en tous sens, craignant pour leur vie, les aéronautes résolurent de descendre. Ils furent assez habiles pour arriver à terre sans accident, mais au moment où ils allaient toucher le sol, une violente rafale coula le ballon à terre et le creva.

M. Tanguy n'eut aucun mal. Il sauta rapidement hors de la nacelle et aida son compagnon M. Boulaide, tout étourdi par la chute, à sortir. A ce moment arriva M. Faye qui, ayant vu de loin le danger que courait ses camarades, venait à leur secours.

M. Tanguy et lui aidèrent M. Boulaide, assez souffrant, à se rendre au village, heureusement assez rapproché, de Chandieu (Isère). Là, le blessé reçut l'hospitalité chez M. Merlin, propriétaire, où M. le docteur Gaudin vint le voir.

L'état de M. Boulaide n'offre rien d'alarmant; aujourd'hui il espère rentrer pouvoir à Lyon.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 11 juillet, 109^e jour de l'année. Dernier quartier le 17; Nouv. lune le 23. Soleil : lever, 4 h. 10; coucher, 8 h. 00.

Grève du gaz. — Les commissions des six arrondissements sont convoquées pour ce soir, à 8 heures 1/2, au café de la Gaule, rue Poitr-Geillot, 19. — Urgence.

Au dépôt des pompiers. — Le conseil d'administration du bataillon des sapeurs-pompiers a passé hier l'inspection de l'important matériel du dépôt central de la rue Malherbe.

L'inspection a été suivie de différents exercices par les scaphandriers, les gymnastes, etc. Pour la première fois on a expérimenté officiellement un nouvel appareil qui permet de se mettre immédiatement en communication avec tous les postes téléphoniques et dont on est certainement en droit d'attendre de grands services.

Avec le conseil d'administration, les nombreux curieux ont pu se rendre compte du bon fonctionnement du matériel ainsi que de l'habileté et de l'entraînement auxquels est arrivé le bataillon des sapeurs-pompiers sous la direction de M. le commandant Rangé.

Un désespéré. — Hier soir, à 2 heures de l'après-midi, un jeune homme d'une trentaine d'années s'est jeté dans le Rhône du haut du pont Lafayette.

Alerté par les cris des personnes témoins de cet accident, M. Jacquier, propriétaire d'un établissement de bains, aussitôt détaché une barque du rivage et, faisant force de rames, s'est dirigé à l'endroit où on avait vu le désespéré disparaître.

M. Jacquier a été assez heureux pour le retirer et l'amener sain et sauf au rivage. Le jeune homme, remonté sur le quai, a pris un cordial dans un café et a été conduit au poste du quai de l'Hôpital, où il est resté pendant que séchaient ses vêtements.

Il a refusé de faire connaître son nom et a dit que c'était le manque de travail et par suite la misère qui l'avait poussé à se donner la mort.

Aggression nocturne. — La nuit dernière, M. Lhigoret, menuisier, rue Port-du-Temple, revenait de Vernaison, où il était allé travailler.

Arrivé en face des chantiers de la compagnie P.-L.-M., il fut assailli par deux individus inconnus qui le rouèrent de coups et lui volèrent un portemonnaie contenant 70 francs et une montre en nickel.

Après leur départ Lhigoret parvint à se relever et rentra chez lui. Hier, il s'est rendu au commissariat de police d'Orlins, et a déposé une plainte contre ses agresseurs.

Il est à espérer que ces individus, grâce au signalement fourni par la victime, seront sous peu arrêtés.

Rixe. — Hier soir, à 10 heures, deux consommateurs se prirent de querelle à la sortie d'un café de la rue Molière. Des gros mots, ils en vinrent vite aux coups, et l'un d'eux, le nommé Louget, âgé de 36 ans, terrassier, fut terrassé. Dans sa rage folle, son adversaire le piétina et lui laboura la figure à coups de poing. Il fallut l'intervention de plusieurs personnes pour arracher le pauvre diable aux mains du forcené.

Louget, en assez triste état, fut relevé et emmené à l'Hôtel-Dieu; quant à l'agresseur, les gardiens de la paix s'emparèrent et l'écrouèrent à la Permanence.

Coups et blessures. — A neuf heures du soir, le sieur Drevon, employé chez M. Pécollet, marchand de fourrages, rue Servient, 90, voulut empêcher un individu de coucher dans la remise de son patron.

Furieux de ce refus, l'inconnu frappa brutalement avec un instrument contondant qui lui fit une profonde blessure à la joue droite.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Livet, le blessé est allé au commissariat porter plainte.

Une folle. — On a amené, hier, après-midi, au poste de la place du Pont, une femme G..., journalière, rue Molière, laquelle, ne jouissant pas de toutes ses facultés avait voulu se jeter dans le Rhône, du pont de la Guillotière.

Sur l'avis du docteur Crestin, la pauvre folle a été dirigée sur l'hospice de Bron.

Accident. — MM. Poirieux, palefrenier, grande rue des Charpenettes, et Sillaret, jardinier, chemin de Saint-Simon, ont été blessés, hier soir, au marché de Charabara, par la jument de M. Dalmon, commissionnaire à Saint-Genis-les-Ollières (Rhône).

Les blessés ont reçu des soins chez M. Abrant, pharmacien, cours Charlemagne, n^o 41.

habitants du cours Morand et de la place Kléber.

Voici ce qui s'était passé : Un enfant d'une dizaine d'années avait acheté des pétards chez M. Rabatel, débitant de tabacs, 41, cours Morand.

Dans le magasin même, il en avait allumé un et avait lancé au dehors. Malheureusement, le pétard, mal dirigé, était tombé dans une vitrine où se trouvaient entassées des pièces d'artifice et, en éclatant, y avait mis le feu. De là l'explosion.

Il y a eu heureusement plus de peur que de mal, car le commencement d'incendie qui a suivi l'explosion a été aussitôt éteint. On s'est contenté de cacher, au moyen d'un volet, la vitrine endommagée, et un quart d'heure après, il ne restait nulle trace de l'accident.

Anciens élèves de la Martinière. — Epreuve de championnat bicyclette entre les membres de la Société, dimanche, 17 juillet, à 8 heures du matin, au parc de la Tête-à-Oui, pelouse des Ebats. Distance 10 kilomètres.

M. Buiffard, président de la Société a offert une palme et deux médailles argent, d'autres prix en nature seront en outre donnés aux vainqueurs. Les amateurs sont priés d'assister à la séance d'organisation définitive, mardi soir à 8 h. 1/2 au siège de la société, 17, rue Sainte-Catherine.

Union des femmes de France. — Le comité lyonnais de l'Union des femmes de France a reçu des anciens soldats du 23^e de ligne la somme de 15 fr. 25, produit de la collecte qu'ils ont faite à la suite d'un banquet, en souvenir des secours de toute nature que le comité lyonnais leur avait fait parvenir pendant leur séjour au Tonkin.

L'Union des femmes de France est particulièrement et profondément touchée de cette marque de sympathie de la part des anciens soldats du 23^e de ligne et elle leur exprime toute sa reconnaissance.

Elle profite de l'occasion de cette inscription pour annoncer qu'elle vient de désigner à M. le colonel Doyot, commandant en chef de nos troupes au Dahomey, 12 caisses renfermant des conserves de lait, du thé, du chocolat, du rhum, du quinquina, des ceintures de flanelle, divers jeux, du papier à lettre, et des volumes reliés.

Théâtre Bellecour (Concert de la Salle Indienne). — Les artistes Lehmann remportent chaque soir un grand succès. Ces gracieux duettistes n'ayant qu'un nombre très restreint de représentations à donner, nous engageons nos lecteurs à se hâter d'aller applaudir leur nouveau répertoire.

Co soir, troisième représentation de la Revue lyonnaise en un acte, passée par le comique Guignol (M. Fort du Grand-Théâtre).

Concert des Ambassadeurs. — Chaillier fait depuis deux jours salle comble au concert des Ambassadeurs; cela n'a rien d'étonnant, le petit Bossu parisien est l'ami des Lyonnais, et on veut encore le voir et l'applaudir.

Théâtre de l'Horloge. — Tous les soirs, grand succès pour Marius Richard, de la Scala de Paris, pour John Skuers, dans son travail d'équilibre. Le concert est terminé par les *Doublons de ma Ceinture*, opérette en un acte.

Un service de travaux part de 11 h. 1/4 de l'Horloge à destination des Cordeliers et cela sans augmentation de prix.

Stand Giffard (qual de la Charité). — A la demande de nombreux tireurs, le concours de tir est prolongé jusqu'au 18 juillet. Nombreux prix en nature, médailles, cartons, carabine, pistolet, tabac, objets d'art, etc. Ouvert de huit heures du matin à dix heures du soir.

Phie du Serpent. — Grands Rabais Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vin, pince-nez et lunettes nickelés 4 fr. 50, contre mandat-poste, 4 fr. 60. Ind. age, myope ne, chez Georges, rue de la République, 64.

Voir à la 4^e page : Suite à la Dépêche de Moscou.

Pilules Suisses ! Le médicament le plus populaire de France.

LE SPORT LES COURSES DE GRENOBLE

Epreuves de pouliches. — 1^{er} Fanchette, 2^e Grisette, 3^e Nini. Prix de l'Hippodrome. — 1^{er} Ere, 2^e Mauvais-Signe, 3^e Dragon. Militaire. — 1^{er} Elan. Steeple-chase. — 1^{er} Joliette, 2^e Chanteur, 3^e Thérèse.

Prix de Grenoble. — 1^{er} Mélusine, 2^e Elxir, 3^e Alice, 4^e Clairette. Prix des Dames. — 1^{er} Pepa, 2^e Nid, 3^e Joliette.

Tribune Publique Nous recevons la pétition suivante, adressée au maire et aux conseillers municipaux de la ville de Lyon :

Les soussignés ont l'honneur de rappeler à votre bienveillant examen la pétition qui fut adressée à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux le 2 novembre 1891, portant 436 signatures de propriétaires, commerçants, industriels et habitants des rues de Créqui, grande rue de la Guillotière, place de l'Abondance, place Saint-Louis et du quartier de la Madeleine. Leur demandant la mise à exécution de leurs votes de 46 avril et 12 novembre 1889, concernant le percement de la rue de Créqui, entre la place de l'Abondance et la rue de la Madeleine.

Comme nous l'avons déjà exposé dans nos précédentes pétitions, le projet mis immédiatement à exécution, donnerait des avantages considérables aux habitants de la rive gauche du Rhône et rendrait à nos quartiers la vitalité qui leur manque depuis le prolongement du cours Gambetta et le percement de l'avenue de Saxe, dont l'embourgeoisement augmente tous les jours par les changements qui se rendent ou viennent de la gare de la Guillotière.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 10 juillet. Voici les résultats des élections législatives qui ont eu lieu hier dans quatre départements :

DROME (Circonscription de Montélimar) Inscrits, 20,400. — Votants, 11,000 AYMÉ-MARTIN, républicain. (Elu) 9.955 NOYER, républicain. Manque 5 communes.

Il s'agissait de remplacer M. Madier-Montjau, décédé. YONNE (Circonscription de Joigny) SAULNIER, républicain radical. 4.574 LOUP, républicain radical. 40038 DHUMEZ, réactionnaire. 235

Il s'agissait de remplacer M. Dethou, passé sénateur. MAYENNE (2^e circonscription de Laval) LECOMTE, ancien député rép. 4.685 GAMARD, réactionnaire. (ELU) 5.772

Il s'agissait de remplacer M. le baron de Plazanet, réactionnaire, décédé. LES SOCIALISTES BELGES Bruxelles, 10 juillet. Le congrès régional socialiste a décidé de déclarer la grève générale si le suffrage universel n'était pas adopté.

L'ERUPTION DE L'ETNA Nicolosi, 10 juillet. La population a écouté la messe à genoux hors de l'église, craignant d'y entrer à cause des tremblements de terre. Il y a cinq cratères en activité. Les tremblements de terre continuent, on entend de forts bruits souterrains. Douze maisons et une partie de l'église sont écroulées à Raana.

Catane, 10 juillet. L'éruption du nouveau cratère a pris pendant la nuit des proportions alarmantes. La lave s'avance rapidement et elle forme deux courants, un se dirigeant vers Nicolosi, l'autre vers Belpasso. La lave est arrivée à six kilomètres de Nicolosi.

Les campagnes ont subi de graves dommages. Pendant la nuit un fort tremblement de terre s'est produit dans la région de l'Étna. A Catane, la population est un peu alarmée, mais elle reste calme. L'éruption actuelle est moins importante que celle de 1886.

LE CHOLÉRA EN RUSSIE Saint-Petersbourg, 10 juillet. Une quantité considérable d'habitants désertent Bakou et Astrakan. Parmi les émigrés de Bakou, trois mille sont arrivés à Astrakan et sont en quarantaine sur la rade dans un affreux dénuement. Plusieurs centaines sont arrivés à Batoum où ils sont gardés en observation. Les croiseurs de la Caspienne pourchassent les bateaux qui tentent d'échapper aux quarantaines. A Tiflis on désinfecte la correspondance postale venant de Perse et de Bakou et on rapatrie les ouvriers persans habitant cette ville.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT FÊTE NATIONALE Comité de la place du Griffon. — La Commission à l'honneur de prévenir les habitants qu'une réunion préparatoire aura lieu au café Vallet, place du Griffon, le lundi 11 juillet, à huit heures et demie du soir.

La Commission recevra avec reconnaissance les lots, pour la tombola, que les habitants voudront bien lui envoyer. COMMUNICATIONS DIVERSES Harmonie du V^e arrondissement. — Les membres de l'Harmonie du V^e arrondissement sont priés de se réunir, avec instruments, au siège de la société, rue Bellière, 1, aujourd'hui lundi, à 4 heures précises, pour assister aux obseques de M. Vaganay, l'un de leurs dévoués membres honoraires.

TRIBUNE DES COMITÉS Comité radical du I^{er} arrondissement. — Réunion plénière du comité radical du I^{er} arrondissement ce soir, à 8 heures 1/2, au siège, café Villaret, place Sathonay, 4. Election au conseil général.

Comité progressiste des républicains radicaux socialistes du III^e arrondissement. — Réunion aujourd'hui lundi, à 8 heures 1/2 précises, café Agutiant, place Raspail, 4. Ordre du jour. — Choix des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement. Les citoyens désireux de faire partie du comité peuvent se faire inscrire à cette séance.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

Comité radical du I^{er} arrondissement. — Réunion plénière du comité radical du I^{er} arrondissement ce soir, à 8 heures 1/2, au siège, café Villaret, place Sathonay, 4. Election au conseil général.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement. — A la veille des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, le comité se fait un devoir de rappeler aux électeurs républicains du III^e arrondissement que ses portes sont ouvertes à tous les dévoués, à toutes les bonnes volontés, à tous ceux enfin qui, ayant souci de l'intérêt public, veulent étudier et faire aboutir toutes les réformes et améliorations que peut attendre la République.

réactions toujours funestes, comme l'histoire en offre de fréquents exemples.

Son programme enfin, se résume en quelques mots : l'amélioration matérielle et morale du sort des classes laborieuses par l'instruction, le travail et le bien-être; la grandeur et la prospérité du pays par le relèvement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; le bonheur de l'humanité par la paix et la fraternité.

GYMNASTIQUE ET TIR La Santinella. — Ce soir, réunion générale, sérieuses communications. Présence urgente.

TRIBUNE OUVRIÈRE Chambre syndicale des marchands forains réunis. — Les adhérents sont informés que le siège du syndicat est transféré cours Lafayette, 133, au comptoir, et qu'ils trouveront là tous les renseignements dont ils auront besoin.

NOTA. — Les adhérents peuvent aller chercher au siège les renseignements relatifs à la fête du 14 juillet.

Union des travailleurs socialistes du IV^e arrondissement (extrait du procès-verbal de sa séance du 8 juillet). — Le comité de l'Union des travailleurs socialistes du IV^e arrondissement adhère à la Fédération des forces socialistes de Lyon, et à cet effet, nomme deux délégués à cette Fédération.

Coupeurs, cambreurs et brocheurs. — Tous les ouvriers, syndiqués ou non, sont invités à assister à une réunion extraordinaire de la corporation qui aura lieu demain, mardi, à huit heures du soir, au café Agutiant, place Raspail, 4. (Extrême urgence.)

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI Concerts-Bellecour. — Ce soir, lundi 11 juillet, à 8 h. 1/2, grand concert. Première partie. — Le Gaid, ouverture. — Mazurka de Coppola. — Sévilana. — Callirho (suite).

Deuxième partie. — Freyschütz, ouverture. — Les mille et une nuits, valse. — Les Maîtres chanteurs (suite

VIENT DE PARAITRE L'EXPOSITION DE LYON CE QU'ELLE POURRAIT ÊTRE

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. --- VENTE EN GROS : Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon
Prix : 20 Centimes. --- Franco par la poste : 25 Centimes

Etude de Me JUVANON, huissier, à Lyon

VENTE JUDICIAIRE
Le 12 juillet 1892, à onze heures du matin, rue de Vendôme, 25, à Lyon, vente d'objets saisis : Voiture, buffet, tables, chaises, pendule, glaces, matériel de menuisier, etc.

PIANOS & ORGUES
Location de pianos depuis 7 fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous facteurs.

Maison RODES
80, passage de l'Argue, Lyon

PAPIERS PEINTS
Immenses assortiments nouveaux

E. MEYSONNIER,
77, avenue de Saxe (Brotteaux)
Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. --- Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

HUILERIE A VAPEUR
A remettre de suite
Situation excellente pour vente et approvisionnement. Ecrite Agence Fournier n° 7036.

AGENCE GÉNÉRALE
4, rue Victor-Hugo,
angle place Bellecour

HOTEL-RESTAURANT
le mieux placé de Lyon. 60 pens. client. choisis. Bénéfices 7,000 fr. prouvés, motif sér. de vente. Prix : 8,000 fr.

ÉPICERIE-COMPTOIR, COMESTIBLES
tenue 25 ans, p. vend. Recettes, 60 fr. p. j. Bon quartier, prix : 4,500 fr. (maladie).

GARNIS meubles neufs, rapport net, 1,000 francs, logé pour rien. Magnif. affaire pour 3,500 fr.

Primeurs, Comestibles prix : rapport net, 600 fr. peu de frais, bien situé, (affaire à enlever).

1,200 Hectolitres
VIN ROUGE
garanti de purs raisins frais, à 26 fr. l'hectolitre, franco de port. S'ad. pour renseignements au dépôt des EAUX DE BULLY, quai Saint-Vincent 25, Lyon. --- Des agents et courtiers sont acceptés.

Vient de paraître LE PETIT GUIDE DE LYON

27e ANNÉE
INDISPENSABLE AUX VOYAGEURS
IL CONTIENT :
RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATIONS --- MONUMENTS --- PROMENADES --- EXCURSIONS
NOMENCLATURE DES RUES AVEC LEURS TENANTS ET ABOUTISSANTS
TARIFS DES VOITURES
Service des Tramways et Omnibus. --- Noms et Adresses des commissionnaires voituriers desservant les environs de Lyon
Prix : 50 Centimes. --- Franco par la Poste : 65 Centimes

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER
14, rue Confort, Lyon, et chez les principaux Libraires

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER
LYON --- 14, Rue Confort, 14 --- LYON

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AG. FOURNIER, R. CONFORT

OUVERTURE
Le 13 Juillet, à 10 heures du matin
10, RUE CONSTANTINE (LYON-TERREAUX)

SUITE A LA DÉPÊCHE DE MOSCOU
Cabinet de la Météopscopique, dite grande Sybille
FIN DE SIÈCLE

MME EKATERINODAR DE VIATKA
Devineresse, Somnambule, Cartomancienne

TRÈS DOUÉE EN TOUT CE QUI CONCERNE L'ART DIVINATOIRE

« Dire vrai au risque de ne pas satisfaire ses consultants »

No pas se laisser tromper par des similaires qui empruntent mon nom

Professeur de sciences occultes, descendante de famille moscovite, seule, pouvant garantir ses horoscopes dressés par l'astrologie, etc., etc. Vraie voyante, ayant été consultée par plusieurs monarques qui l'ont proclamée la reine des dormeuses clairvoyantes ; les diplômes, médailles, certificats sont exposés au salon. Travail sérieux et d'ensemble, par le Tarot des vraies Bohémiennes, méthode chaldéenne, le plus sûr moyen de prédiction ; 33 méthodes, genre égyptien, russe, hongrois, etc. Tout par dates, Présent, Avenir et même le Passé.

Consultations. --- Pour 3 francs, de 10 h. du matin à 9 h. du soir. Traités par correspondance pour 5 francs (mandat ou timbres).

RUE CONSTANTINE, 10, AU 2e ÉTAGE

ORDRES DE BOURSE
CHANGEMENT de DOMICILE

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de M. MAZERAUD, banquier, actuellement 30, rue Ferrandière, seront transférés, à partir du 10 courant,
19, Rue Gentil, 19

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE
souvent en un seul jour, des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans causer aucun mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du Dr EBERHART, à 100 maladies traitées par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons : 10 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 jours et 8 en 3 jours ; c'est merveilleux. Dr Eberhart. --- SEL, 3 fr. ; DRAGÉES, 3 fr. --- Franco par poste contre mandat. Esiger soigneusement le nom de Dr EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépôt P. FARLEY, 114, quai Pierre-Scize, --- 0,30 c., brochure seule, franco.

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PHTHISIE
MALADIES DES OS, SURMENAGE, et en général tous états qui demandent un reconstituant.
SOLUTION JACQUEMAIRE
au Bi-Phosphate de Chaux gazeux
Préparation perfectionnée --- La plus assimilable --- La seule inaltérable
Exiger le Bouchon métallique en porcelaine et le Plomb de garantie.
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES --- BROCHURE GRATIS SUR DEMANDE
Pharmacie JACQUEMAIRE, à VILLEFRANCHE (Rhône).

MONTREUX
A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART
UNE VILLA ÉLÉGANTE et confortable
de 18 chambres, salons et galerie vitrée
Beau jardin, position magnifique, vue superbe.
Écrire Agence Fournier, rue Confort, 14, Lyon, sous n° 6988.

RÉGIE D'IMMEUBLES
63, r. République (entresol)
Service spécial et encaissement des loyers. Tarifs très réduits. Remise immédiate des sommes encaissées.

ROB DÉPURATIF SANS RIVAL
AU DAPHNÉ MEZEREUM

Seul végétal succédant au Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. --- Prix 10 et 5 francs. --- Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyca.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE
AUX COULEURS NATIONALES

Rue Paul-Bert, 40, près de l'Avenue de Saxe
Teinture noire et dégraissage tous les jours. --- Les couleurs une fois par semaine. Travail bien soigné, vite livré et à des prix bien modérés. La Maison fait prendre et rendre à domicile, envoie également détacher : meubles, tentures, etc.
NOTA. --- Envoyer une carte postale qui sera remboursée.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHARBONNIÈRES (7e ANNÉE)
COURSES D'ANES
Dimanche, 17 Juillet 1892, à 2 heures 1/2
HIPPODROME DE SAINTE-LUCE
SEPTIÈME ANNÉE
Courses attelées --- Courses plates --- Courses de haies --- Steeple-Chase
LE BUFFET SERA TENU PAR M. BRON, PROPRIÉTAIRE DE L'HOTEL BELLECOUR, DE LYON
Pendant les Courses, Musique par la LYRE DE PERRACHE
PRIX DES PLACES :
Pesage, 5 fr. --- Tribunes, 3 fr. --- Pelouse, 1 fr. --- Pourtour, 50 centimes
Voitures, 3 fr. --- Cavalier, 3 fr.
Les engagements sont reçus chez M. GIRARD, à Charbonnières, à l'Ag. Fournier, 14, rue Confort, Lyon, jusqu'au 12 juillet

Produit Alpin
Apéritif-Tonique
et Digestif

GENTIANE-NATURE
VENTE en GROS
SARRE & CIE
LYON

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES
Premier arrondissement. --- M. Descoites, meunier à Saint-Jean-Avelan, et Mlle Pichat, tailleur, rue Sainte-Catherine, 15. --- M. Ruby, peintre à Lyon, et Mlle Bolland, couturière, rue Désirée, 1. --- M. Lefaurichon, avoué, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, et Mlle Lerouand, brodeuse, place Tolozan, 29. --- M. Thévenot, employé, rue Désirée, 17, et Mlle Thavertin, courdiseuse, petite rue des Feuillants, 3. --- M. Rivier, télégraphiste, rue de Marseille, 3, et Mlle Corrien, montée des Carmélites, 30. --- M. Bariez, mécanicien, rue Terme, 46, et Mlle Heyraud, couturière, cours Morand, 51. --- M. Combe, voyageur, rue d'Algérie, 1, et Mlle Perrachon, sans profession, à Grotte. --- M. Comte, voyageur de commerce, rue Imbert-Colomès, 31, et Mlle Revol, dévideuse, rue des Fables-Claudianes, 45. --- M. Delorme, employé, quai de Vaise, 20, et Mlle Motard, couturière, rue du Commerce, 33. --- M. Maillard, comptable, Petite-rue-des-Feuillants, 6, et Mlle Favier, s. p., à Bourg. --- M. Moulin, employé, rue du Doyenné, 6, et Mlle Missat, s. p., rue Désirée, 16. --- M. Seneveux, typographe, quai Saint-Clair, 3, et Mlle Boutot, couturière, rue Royale, 17. --- M. Ignard, à Dijon, et Mlle Jaureau, s. p., à Dols. --- M. Ravier, sellier, Grande-Côte, 65, et Mlle Mainier-Barget, couturière, cours Gambetta, 6. --- M. Dumaine, négociant, rue Lafont, 6, et Mlle Bérard, cours Lafayette, 10.

rité, 5. --- M. Joseph Cuzin, représentant de commerce, rue Condé, 21, et Mlle Jeanne Vafargue, brodeuse, chemin des Colattes, 31. --- Joseph Desflaches, boucher, rue Confort, 28, et Mlle Claudine François, cuisinière, chemin Montauban, 20. --- M. Etienne Michel, cocher, place Grélier, 2, et Mlle Jeanne Dussert, domestique, rue Tramassac, 46. --- M. Honoré Robaut, tisseur, rue Smith, 79, et Mlle Marie Thévenot, domestique, rue Smith, 79. --- M. Benoit Bresson, ajusteur, rue de Séze, 93, et Mlle Anne Gougat, couturière, même adresse. --- M. Célestin Bataillon, employé, rue Saint-Dominique, 10, et Mlle Eugénie Ferraris, professeur, place Bellecour, 6. --- M. Pierre Girin, employé, rue Laurencin, 4, et Mlle Joséphine Maire, couturière, rue Sainte-Hélène, 41. --- Hugues Plassard, boucher, rue Penthévère, 11, et Mlle Annette Ducourt, sans profession, rue Moncey, 52. --- M. Claude Gardet, menuisier, rue de Créqui, 156, et Mlle Elodie Guyon, domestique, rue Victor-Hugo, 33. --- Emile Brosin, domestique, place Bellecour, 18, et Mlle Françoise Butiet, domestique, même adresse. --- M. Antoine Fournier, cultivateur à Ambierle Loire) et Mlle Claudine Tachon, sans profession, à Saint-André-d'Archon (Loire).

Troisième arrondissement. --- M. Pierre Souchon, comptable, rue Suchet, 18, et Mlle Reine Maroux, sans profession, cours Gambetta, 22. --- M. Charles Roussillon, charcutier, rue de l'Hospice-des-Vieillard, 29, et Mlle Anne Decourt, couturière, à Saint-Georges-d'Espéranche (Isère). --- M. Maurice Roux, employé, cours Lafayette, 134, et Mlle Fanny Desvalle, employée, rue Duguesclin, 126. --- M. Félicien Rivier, dégraisseur, rue de Marseille, 3, et Mlle Jeanne Gorgon, sans profession, montée des Carmélites, 80. --- M. Louis Ravier, sellier, Grande-Côte, 83, et Mlle Joséphine Meinier-Barget, couturière, cours Gambetta, 6. --- M. Auguste Pouchet, fabricant de ressorts, rue de la Part-Dieu, 12, et Mlle Pierrette Villard, couturière, rue Saint-Gorges, 68. --- M. Paul Badaud, ébéniste, rue Combalot, 5, et Mlle Victorine Pérolin, ménagère, rue

Combalot, 5. --- M. Emmanuel Dellabianca, peintre, rue Dunois, 41, et Mlle Rosalie Gianella, cuisinière, rue de Bonnel, 87. --- M. Louis Dumaine, négociant, rue Lafont, 6, et Mlle Justine Bérard, rentière, cours Lafayette, 10. --- M. Pierre Frigério, plâtrier, chemin des Colattes, 2, et Mlle Marie Lagier, couturière, rue Chaponnay, 38. --- M. Louis Gremillet, mécanicien, impasse du Manège, 8, et Mlle Anne Ollier, couturière, rue Moncey, 224. --- M. Claudius Maret, manoeuvre, chemin de la Vitrolerie, 14, et Mlle Eugénie Milan, domestique, chemin des Colattes, 80. --- M. Théodore Pacouret, teinturier, passage des Emeraudes, 10, et Mlle Louise Fosson, lingère, rue Sainte-Pauline, 16. --- M. Pierre Porté, chauffeur, route de Grenoble, 34, et Mlle Pierrette Perrenet, dévideuse, rue Turbil, 9. --- M. Eugène Pichon, employé, cours de la Liberté, 24, et Mlle Antoinette Carton, cuisinière, cours de la Liberté, 24. --- M. Hugues Plassard, boulanger, rue Penthévère, 11, et Mlle Annette Ducourt, sans profession, rue Moncey, 52. --- M. François Moreau, brodeur, rue Boileau, 233, et Mlle Joséphine Montrey, brodeuse, cours Lafayette, 257. --- M. Justin Perrier, employé, rue Saint-Jérôme, 46, et Mlle Félicie Coche, couturière, route d'Heyrieux, 100.

de Baraban, 5, et Mlle Claudine Fillion, cuisinière, cours Lafayette, 305. --- M. Claude Lardet, menuisier, rue de Créqui, 156, et Mlle Elodie Guyon, domestique, rue Victor-Hugo, 33. --- M. François Krien, tourneur, rue Corne-de-Cerf, 103, et Mlle Marguerite Deriol, couturière, rue Paul-Bert, 234. --- François Augier, menuisier, grande rue de la Guillotière, 34, et Mlle Zélie Faure, sans profession, rue Saint-Victor, 31 (Monplaisir). Quatrième arrondissement. --- M. Tournier, à Tarbes, et Mlle Aubert, sans profession, à Tarbes. --- M. Del Piédro, vitrier, place de la Croix-Rousse, 6, et Mlle Gianelli, sans profession, rue Mercière, 45. --- M. Perrin, tulliste, place de la Croix-Rousse, 27, et Mlle Hilbrunner, sans profession, rue St-Denis, 20. --- M. Dreyet, fabricant, à Sathonay, et Mlle Dussard, dévideuse, grande-rue de la Croix-Rousse, 19. --- M. Lemoine, passementier, à St-Etienne, et Mlle Gouvernain, cuisinière, rue de l'Enfance, 63. --- M. Mercier, typographe, rue Claude-Joseph Bonnet, 27, et Mlle Lapoire, tisseuse, même rue, 33. --- M. Basset, tisseur, rue du Mail, 33, et Mlle Girard, tisseuse, même adresse. Cinquième arrondissement. --- M. Pierre Girin, employé, rue Laurencin, 4, et Mlle Joséphine Maire, couturière, rue Sainte-Hélène, 41. --- M. Alfred Gaillardon, capitaine de ligne, quai de Vaise, 8, et Mlle Jeanne Roussel, rentière, à Montélimar (Drôme). --- M. François Gouneant, sans profession, rue du Bouff, 5, et Mlle Marie Perret, sans profession, rue du Bouff, 5. --- M. Jean Delorme, employé, quai de Vaise, 20, et Mlle Elisabeth Mollard, couturière, rue du Commerce, 28. --- M. Justin Moutin, employé, rue du Doyenné, 23, et Mlle Louise Milliat, sans profession, rue Désirée, 16. --- M. André Gaver, employé, impasse des Docks, 6, et Mlle Clarisse Doublier, sans profession, à Heyrieux. --- M. Louis Larçon, licencié, rue Blanqui, 16 (Oullins), et Mlle Louise Richard, sans profession, avenue Vailland, 1. --- M. Marius Place, tisseur, place des Minimes, 19, et Mlle Antoinette Gros, bouillonneuse, même adresse. --- M. François Durand, chaudronnier, à Ecully, et Mlle Vauthenin, journalière, rue Loiselère, 13.

RENSEIGNEMENTS
Premier arrondissement. --- Antoine Imbert, menuisier, 78 ans, rue de Tolozan, 20, f. 7 h. --- Alexandrine Barlan, modiste, 23 ans, place Tolozan, 23, f. 9 h.
Deuxième arrondissement. --- Marie Ballon, modiste, 31 ans, rue de la République, 63, f. 8 h. --- Veuve Gilly, née Sévigny, rentière, 63 ans, rue Duhamel, 19, f. 10 h. --- Marie Decouris, 9 ans, Charité, f. 2 h. --- Eponse Montabru, née Roche, ménagère, 23 ans, Charité, f. 4 h. --- Veuve Galvin, née Bare, sans profession, 77 ans, église Sainte-Croix, f. 6 h. soir.
Troisième arrondissement. --- Alexis David, 6 mois, rue des Asperges, 107, f. 10 h.
Quatrième arrondissement. --- Jules Allod, journalier, 20 ans, hospice de la Croix-Rousse, f. 4 h. --- Philibert Durand, sans profession, 75 ans, hospice de la Croix-Rousse, f. 5 h. --- Jacques Bourjat, 15 ans, rue Dumont-d'Urville, 3, f. 6 h. soir.
Cinquième arrondissement. --- Veuve Martin, née Rigod, 85 ans, quai de l'Archevêché, 7, f. 9 h. --- Jean Vaganay, dévideuse, 47 ans, rue du Doyenné, 9, f. 5 h.
Sixième arrondissement. --- Catherine Marroli, 5 mois, rue Masséna, 103, f. 6 h. m. --- Veuve Lombard, née Rivière, rentière, 83 ans, rue Saint-Foix, 4, f. 10 h. m. --- Veuve Chanal, née Matray, giletière, 67 ans, rue de Vauban, 5, f. 2 h. --- Claude Jomain, dévideuse, 51 ans, rue Garibaldi, 113, f. 4 h.
Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
Le Gérant : JOSEPH GEILLON.